

Stavinohová, Zdeňka

La dislocation dans les oeuvres [i.e. œuvres] du 17e au 19e siècles

Études romanes de Brno. 1984, vol. 15, iss. 1, pp. [45]-53

ISSN 0068-2705

Stable URL (handle): <https://hdl.handle.net/11222.digilib/113063>

Access Date: 21. 02. 2024

Version: 20220831

Terms of use: Digital Library of the Faculty of Arts, Masaryk University provides access to digitized documents strictly for personal use, unless otherwise specified.

ZDENKA STAVINHOVÁ

LA DISLOCATION DANS LES OEUVRES DU 17^e AU 19^e SIÈCLES

En examinant la dislocation des membres de phrase dans quelques oeuvres littéraires du 17^e au 19^e siècles nous avons dirigé notre attention sur le problème suivant: dans les types de constructions de ces dislocations peut-on relever quelques changements qui reflèteraient une certaine évolution dans la pénétration de ce trait de la langue parlée dans la langue littéraire?

Au 17^e siècle, époque de la codification de la norme littéraire du français, l'exploitation de la dislocation est très modeste. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que nous n'ayons trouvé aucun cas de dislocation dans le roman de Mme de La Fayette *La princesse de Clèves* (1678). Et même chez les auteurs qui se rapprochent volontairement de la langue parlée, la dislocation reste encore peu fréquente. Ainsi par exemple dans les *Contes de fées* de Ch. Perrault (1697), sur 66 pages examinées, nous n'avons trouvé que trois cas d'antéposition du sujet pronominal et un seul de sa postposition:

Moi, dit l'aînée, je mettrai mon habit de velours rouge ... P. 58.

Dans les pièces de Molière la dislocation est un peu plus fréquente que chez Perrault. Dans la pièce *Les Fourberies de Scapin* nous trouvons la dislocation du sujet et de l'objet pronominaux. Ces segments sont soit antéposés (ASp 4X, pour + ASp 1X, AOp 1X), soit postposés (PSp 4X, POp 1X) ou bien introduits dans les groupes du prédicat, séparant le verbe de la partie suivante (ISp 3X, IOp 1X).¹ Pour désigner ce type qui n'est, au fond, qu'une variante de la postposition du segment, nous nous servons de la désignation choisie par N. A. Chigarevskaïa qui l'appelle l'interposition du segment.²

S: Mais à condition que vous me permettez à moi une petite vengeance contre votre père ... M. S. 79.

¹ Explication des abréviations: A = antéposition du segment, P = postposition, I = interposition, S = sujet, O = objet, p = pronominal, n = nominal, p+n = pronominal et nominal.

² Н. А. Шигаревская, Очерки по синтаксису современной французской разговорной речи. Ленинград, 1970, p. 42.

Quant à la construction où le segment antéposé est renforcé par la préposition *pour*, on la trouve dans tous les siècles et chez tous les auteurs. Donc également chez Molière:

A: *Pour moi, je vais vite consulter un avocat.* M. S. 42.

Dans une proposition exprimée dans un français défiguré, on trouve un type qui peut être envisagé comme la dislocation composée, car le segment y apparaît deux fois:

S: ... „*Et moi, je le fouloir, moi.* M. S. 90.

Même si cette construction n'apparaît que dans la partie où l'on imite l'expression estropiée, on peut supposer que cette construction de dislocation existait déjà, à cette époque, dans la langue parlée, mais qu'elle n'a pas encore pénétré dans l'expression soignée. On trouve partout des segments pronominaux, sauf les cas sporadiques où le segment est exprimé par un nom et un pronom, ou bien par deux pronoms, leur pronom-relais étant *nous* ou bien *vous*.³

O: *Et que Léandre et moi, nous fûmes laissés par nos pères...* M. S. 18.

Dans la pièce *Le malade imaginaire* (1673) la fréquence de la dislocation est légèrement plus faible que dans la pièce précédente (10 cas). Quant au segment du sujet on retrouve tous les types comme dans la pièce précédente. Ensuite il n'y a qu'une seule postposition de l'objet:

An: *Non, vraiment. Qui vous l'a dit, à vous?* M. M. 302.

Si nous résumons le résultat de l'apparition de la dislocation dans les oeuvres examinées du 17^e siècle, nous voyons que sauf un seul cas de la dislocation employée dans le récit (chez Perrault), tous les autres cas appartiennent aux dialogues. Les segments nominaux n'apparaissent pas encore, sauf les cas sporadiques où les segments sont représentés par un nom et un pronom. Du point de vue du placement du segment nous trouvons toutes les trois variantes: son antéposition, postposition et interposition.

Parmi les oeuvres en prose du 18^e siècle nous avons choisi *Le Neveu de Rameau* de Diderot. La dislocation n'y est pas fréquente, mais les types de dislocation y sont plus variés que dans les pièces de théâtre examinées du même siècle. A part les segments pronominaux (10 cas de l'antéposition du sujet et 3 cas de sa postposition), on trouve aussi les segments nominaux (l'antéposition du sujet 1X, la postposition de l'objet 2X), mais ils sont encore rares:

Lui: ... *Hélas! je l'ai perdue, la pauvre petite!* D. 91.

Les segments pronominaux dominent nettement. Mais dans cette oeuvre nous trouvons aussi deux fois la dislocation composée, c'est-à-dire celle où le segment apparaît deux fois. Si chez Molière elle n'apparaît que dans une expression défigurée, chez Diderot elle est employée dans une expression correcte:

Lui: ... *il y a de celui-ci des traits que m'en donnent à moi, oui, à moi-même... la plus sublime idée.* D. 42.

Dans un cas nous avons trouvé aussi la dislocation double, c'est-à-dire la construction où deux membres sont disloqués. Dans l'extrait suivant

³ A. Sauvageot, *Français écrit, français parlé.* Paris, 1962, p. 39.

c'est l'objet nominal et le sujet pronominal: *Lui: ... de ces mauvais contes, moi, je n'en invente aucun.* D. 59.

Même si la dislocation composée n'apparaît que deux fois et la dislocation double une seule fois, nous pouvons constater chez Diderot un enrichissement important des types de dislocation. Il est vrai que ces types apparaissent dans le dialogue qui occupe une partie importante du livre, mais on voit qu'ils pénètrent déjà même dans l'expression correcte.

Quant aux pièces de théâtre de ce siècle examinées, dans la pièce de Marivaux *Le jeu de l'amour et du hasard* (1730) la dislocation est relativement fréquente. C'est la dislocation du sujet pronominal qui domine (son antéposition apparaît 19× et sa postposition 12×). Parfois même l'ordre et la question sont renforcés par l'emploi du pronom disjoint — sujet:

O: ... retirons-nous ... et vous, Lisette, montrez à ce garçon l'appartement de son maître. M. 19.

M: Tu as nom Lisette; et toi, mon garçon, comment t'appelles-tu? M. 18.

L'apparition d'autres types de dislocation est insignifiante. Nous n'avons trouvé que trois postpositions de l'objet pronominal. Mais nous avons trouvé aussi la dislocation où le segment du sujet pronominal est repris par le pronom possessif:

Pour moi, mon coeur vous aurait choisi ... M. 42.

Dans la pièce de Beaumarchais *Le Barbier de Séville* (1775) la fréquence de la dislocation est plus faible que dans la pièce de Marivaux. A part l'antéposition du sujet pronominal (10 cas) et sa postposition (9 cas), nous n'avons relevé que trois fois la postposition de l'objet pronominal et deux fois de l'objet nominal:

B: Qui te parle à toi, maître fripon? B. 106.

On peut donc constater qu'au 18^e siècle, malgré la fréquence plus élevée de la dislocation dans les pièces de théâtre, les dislocations chez Diderot sont plus intéressantes.

Dans les quinze oeuvres du 19^e siècle examinées, l'exploitation de la dislocation est très variée. Il y a de grandes différences non seulement parmi leurs auteurs, mais parfois même entre deux oeuvres du même auteur. Ainsi deux romans de G. Sand présentent une situation bien différente. Dans le roman *François le Champi* (1850) dont l'action se déroule dans un milieu champêtre, la fréquence de la dislocation n'est pas élevée. Nous n'avons trouvé que deux types de dislocation: l'antéposition du sujet pronominal (12×) et sa postposition (deux fois):

Eh bien! toi aussi tu profites bien ... S. Ch. 22.

Ainsi il y a peu de choses intéressantes de ce point de vue dans ce roman. Mais la situation est tout à fait différente dans le roman *Le Marquis de Villemer* (1861) dont l'histoire se déroule en grande partie dans la noblesse. Et ce n'est pas l'expression populaire que l'auteur voudrait souligner en se servant de la dislocation. Mais l'atmosphère dans ce récit est souvent mouvementée et les personnages en parlant ont l'intention d'insister sur certains faits. Comme d'habitude, c'est la dislocation du sujet pronominal qui domine (son antéposition apparaît 34 fois et sa postposition 14 fois). Dans l'exemple suivant, on s'en sert pour mettre en opposition deux faits:

Je ne dis pas cela, moi, et vous, vous le dites par modestie. S. 4.

Les types de dislocation y sont variés, mais à part les deux types précédents, la fréquence d'autres types est très faible. L'antéposition de l'objet pronominal n'apparaît que deux fois et nous n'avons relevé qu'un seul cas de sa postposition. L'objet nominal apparaît trois fois dans la postposition. Nous avons enregistré aussi trois cas d'interposition du sujet pronominal: *Elle le trouva, lui, non pas rêveur, mais...* S. M. 33.

Donc le répertoire de types de dislocation est dans ce roman plus riche que dans le roman *François le Champi*.

Le roman de Claude Tillier *Mon oncle Benjamin* (1845) apporte des éléments intéressants du point de vue de la dislocation. L'histoire se déroule parmi des gens du peuple. Le récit est raconté à la première personne. Ainsi on a la même impression que si l'auteur le racontait de vive voix. L'antéposition du sujet pronominal domine (57 cas) et même sa postposition est assez fréquente (21 cas):

Je le sais, moi, et je vais vous le dire. T. 18.

Les variantes de l'antéposition du sujet pronominal sont nombreuses et intéressantes. A part le segment renforcé par la préposition *pour*, on trouve par exemple le segment séparé de son pronom-relais par un adverbe ou par une expression adverbiale:

Pour moi je n'ai aucune erreur à me reprocher. T. 193.

... moi aussi j'ai un caniche... T. 54.

Ailleurs le segment est renforcé par l'expression *même*:

... et moi-même je resterai ici. T. 210.

Parfois on trouve le pronom disjoint comme pronom-relais:

Le prisonnier, au contraire, lui est chaudement vêtu,... T. 184.

Une autre fois entre le segment et le pronom-relais c'est une incise qui y est intercalée ou bien le segment est précisé par une relative:

Et moi, dit mon oncle, je commence à le connaître. T. 105.

Et moi qui me pique d'être philosophe, je réglerais... T. 197.

On pourrait rappeler encore d'autres variantes. Quant aux autres types de dislocation, ils sont peu fréquents. En général nous n'en avons trouvé que deux cas (ASn 2X, AOn 2X, POp 2X, ISp 9X, etc.). Parmi eux c'est avant tout l'interposition du sujet pronominal qui apparaît dans plusieurs cas:

... mais je te parle, moi, d'un pauvre diable isolé parmi les hommes... T. 54.

Une seule fois nous avons trouvé la dislocation composée: *Toi tu te crois célèbre, toi qui as semé tes idées dans les arides sillons d'un livre,...* T. 219.

Les cas où l'auteur combine la mise en relief et la dislocation sont rares:

Toutes les misères qui affligent l'homme, c'est lui qui en est artisan; T. 162.

Mais on rencontre souvent des cas où la dislocation est employée dans les deux propositions de la même phrase. On en profite par exemple là où l'on veut mettre deux faits en opposition:

Tu prends les choses en philosophe, toi, mais moi, je ne suis pas philosophe. T. 173.

Grâce à la dislocation fréquente ce récit gagne en spontanéité. Dans le livre d'A. Daudet *Lettres de mon moulin* (1869), la dislocation n'est pas fréquente. Sur 157 pages examinées, nous n'avons trouvé que 11 fois la dislocation dans le récit et 9 fois dans les dialogues. Comme ailleurs, même dans cette oeuvre, c'est l'antéposition du sujet pronominal qui domine (9 cas), sa postposition est rare (4 cas). Les autres types de dislocation sont sporadiques (AOp 1×, POP 2×, POn 2×, ASn 3×, PSn 3×, ISp 1×). Ainsi dans l'exemple suivant on trouve l'interposition du sujet pronominal: *L'autre nuit, je me suis trouvé, moi, misérable pêcheur à la porte du paradis*. D. 126.

Dans l'extrait suivant le pronom disjoint rehausse le segment: *Les Corses, eux, en dehors de leur service, ne s'occupaient absolument de rien; ils se considéraient . . .* D. 98.

Une seule fois nous avons trouvé la dislocation double:

. . . moi j'étais tout ému de la retrouver cette image, . . . D. 142.

Vu la fréquence assez faible de la dislocation dans l'oeuvre de Daudet (26 cas en somme), il faut dire que les types en sont variés. Dans le roman d'Emile Zola *Au Bonheur des dames* (1883) où nous avons examiné la dislocation sur 93 pages, nous ne l'avons pas trouvée souvent. Même la fréquence de l'antéposition du sujet pronominal qui domine est faible (10 cas). La plupart des cas de dislocation appartiennent au dialogue (25 cas sur 31). L'apparition d'autres types n'est que sporadique, mais ils sont variés (ASn 3×, PSp 3×, PSn 2×, AOp 1×, AOn 1×, etc.). Dans l'extrait suivant, le segment est représenté par une proposition: *Mouret traverse une crise, je le sais . . .* Z. 25.

Dans l'exemple suivant le pronom-relais est omis et le segment est séparé par la virgule, ce qui le fait mieux ressortir du contexte: *Lui, avait fait son droit par tradition de famille*. Z. 71.

Nous avons aussi trouvé la dislocation double, l'antéposition du sujet pronominal et la postposition de l'objet nominal:

Moi, je l'adore, cet homme-là. Z. 76.

Malgré la faible fréquence de la dislocation dans le livre de Zola, ses types sont variés et il y a même d'intéressantes variantes.

Eugène Le Roy présente le récit de son roman *Jacquou le Croquant* (1900) à la première personne. L'histoire se déroule dans la campagne du Périgord au 19^e siècle. L'antéposition du sujet pronominal qui domine a une fréquence élevée (53 cas). Le répertoire des autres types est riche quoique leur fréquence est très faible. On peut relever même d'intéressantes variantes des types principaux (pour + AS n+p, 1×, ASp + ellipse du pronom-relais 2×, PSn 3×, pour + AOn 1×, AOp 3×, etc.): *Lui, le prit, le déchira*. L. R. 27.

Dans un cas nous avons trouvé la dislocation composée:

Lorsque le président prononça l'arrêt, un murmure sourd courut dans le public et nous autres, ma mère et moi, nous nous mîmes à gémir . . . L. R. 71.

Nous avons relevé deux fois la dislocation double:

Lui, le maire, était là aussi, dans sa cuisine, . . . L. R. 50.

Moi, je l'ai vu juger, celui-là, et sur ma foi, il vaut cent fois mieux que celui qu'il a tué. L. R. 75.

L'exploitation de la dislocation chez Le Roy est très variée. L'antéposition du sujet pronominal est présentée dans différentes variantes et leur richesse est déjà celle qu'on trouve dans certaines oeuvres du 20^e siècle. Même si les autres types apparaissent sporadiquement, leur répertoire est riche. Quoique le récit à la première personne provoque un grand nombre de dislocations du type *moi, je* où l'efficacité de la dislocation paraît affaiblie, il y a bien d'autres cas où la dislocation contribue à l'expressivité du récit.

L'exploitation de la dislocation est beaucoup plus simple dans la plupart des pièces de théâtre du 19^e siècle que nous avons examinées. Ainsi dans les pièces de Musset elle joue un rôle peu important. Dans la pièce *Un caprice* (1837) nous avons trouvé un seul cas de dislocation: l'antéposition de l'objet pronominal. Dans la pièce *André del Sarto* (1833) la fréquence de la dislocation est à peine plus élevée que dans la précédente. Le segment du sujet pronominal est deux fois antéposé et une fois postposé. Par exemple:

C: ... elle chante et moi, les lèvres entr'ouvertes, je regarde une longue larme s'échapper de ses yeux. M. A. 594.

Dans la pièce: *On ne badine pas avec l'amour* (1834) la fréquence de la dislocation dépasse un peu celle des deux pièces précédentes, pourtant elle reste faible (ASn 1X, ASp 5X, AOp 1X, PSp 2X, AOp 1X, POp 1X, etc.). Elle apparaît par exemple dans une invitation, dans un ordre et le segment est dans certains cas accompagné d'une apostrophe:

Et toi, Perdican, que fais-tu là devant ce pot de fleurs? M. O. 662.

Pour la dislocation ce sont les pièces d'Honoré de Balzac qui sont les plus intéressantes de toutes celles du 19^e siècle que nous avons examinées. La dislocation y est non seulement relativement fréquente, mais ses types sont aussi variés. Pourtant comme dans les oeuvres en prose même ici la dislocation du sujet pronominal et de ses variantes domine. Ainsi, dans la pièce *La Marâtre* nous l'avons trouvée 28 fois. Dans l'exemple suivant, le segment est constitué par une proposition indépendante:

B: La vérité? ... les mourants la disent. B. M. 148.

Une autre fois le segment du sujet pronominal est repris par le pronom possessif: G: Oh! vous, vos questions sont ... B. M. 145.

Dans deux cas nous avons relevé la dislocation double. Ainsi dans l'extrait suivant il y a la postposition du sujet nominal et la postposition de l'objet pronominal:

G: Cela me lasse, moi, le mensonge. B. M. 70.

Dans l'autre cas l'objet qui est représenté par une proposition est antéposé et le sujet pronominal postposé:

G: Ce que mademoiselle veut faire, je le ferai moi, et hardiment. B. M. 113.

L'autre pièce que nous avons examinée — *Mercadet* n'a été publiée qu'après la mort de Balzac (1848) par Dennery qui l'a un peu abrégée et remaniée. C'est le sujet pronominal qui est le plus souvent disloqué (14 fois antéposé et 6 fois postposé. D'autres types sont nombreux, mais leur fréquence est insignifiante ASn 2X, PSn 1X, POp 1X, AS n+p 3X etc.): M: Verdélin et moi, nous nous estimons très bien ... lui me doit de la reconnaissance, moi, je lui dois de l'argent. B. M. 180.

Nous avons même examiné le texte original de la pièce et comparé l'exploitation de la dislocation dans les deux. Le texte original a été découvert par les acteurs et metteurs en scène Ch. Dullin et J. Vilar. La pièce a été publiée dans l'Avant-Scène (1973, N° 524) sous le titre *Le Faiseur*. La fréquence de la dislocation y est un peu plus élevée que dans *Mercadet* et les types y sont plus variés. Mais on peut se demander si M. M. Dullin et Vilar n'y ont pas apporté quelques modifications. Comme toujours, même ici c'est la dislocation du sujet pronominal qui prévaut (l'antéposition apparaît 28 fois et sa postposition 8 fois). Les autres types et leurs variations sont nombreux, mais leur fréquence est très faible (ASn 4×, AS n+p 2×, AOp 1×, POp 1×, ISp 3×):

M: *Godeau et moi, avons à débattre secrètement.* B. F. 36.

Dans l'exemple précédent il y a omission du pronom-relais *nous*.

De la B: ... *Monsieur Mercadet et moi, nous nous sommes entendus sur les questions d'intérêt.* B. F. 29.

Dans l'extrait suivant c'est le pronom disjoint qui se trouve à la place du pronom relais:

M: *Et Godeau, lui s'est chargé de notre caisse.* B. F. 15.

M: ... *Verdelin, un millier d'écus ça ne peut te faire mal, toi, qui as soixante mille francs de rente!* B. F. 23.

Dans l'exemple précédent l'objet *te* devient dans le segment le sujet de la partie suivante.

Une fois nous avons trouvé aussi la dislocation double:

M: *Des batailles à la Pyrrhus, cela nous arrive à nous autres spéculateurs.* B. F. 15.

Quant aux trois pièces examinées de la deuxième moitié du 19^e siècle, elles offrent peu d'exemples intéressants du point de vue de la dislocation. Ainsi dans celle d'E. Labiche et Ed. Martin *Un chapeau de paille d'Italie* (1851) la dislocation apparaît rarement. Même le segment du sujet pronominal a une fréquence faible (son antéposition apparaît 7 fois, y compris ses variantes et sa postposition n'apparaît que 4 fois). A part ces deux types nous n'avons rencontré qu'une seule antéposition de l'objet pronominal: F: ... *moi, ça m'est égal ... mais ...* L. 500.

Dans la pièce *Madame Sans-Gêne* (1893) de Victorien Sardou le langage populaire se manifeste dans le lexique et dans la prononciation, mais la dislocation apparaît peu souvent. La plupart des types principaux sont représentés, mais à part 4 antépositions du sujet pronominal (y compris deux variantes de ce type) et 5 cas de sa postposition, les autres types apparaissent une ou deux fois (POp 2×, POn 2×, AOp 1×, AOn 1×, ISp 2×):

C: *Je t'en ficherais, moi, des princesses.* S. 74.

Dans la pièce de G. Courteline *Boubouroche* (1893) nous n'avons trouvé que trois des types principaux: l'antéposition du sujet pronominal (1×), sa postposition (3×, y compris une variante) et l'interposition du sujet pronominal (2×):

A: ... *j'en arrive à me demander si je ne suis pas, moi aussi le Boubouroche de quelqu'un, ...* C. B. 21.

A: ... *il est possible ... que je perde, — moi — un jour le souvenir ...* C. B. 23.

Si nous passons maintenant en revue les types de dislocation que nous avons trouvés dans les oeuvres des trois siècles passés, nous pouvons constater une intéressante évolution dans l'emploi des types utilisés. Au 17^e siècle les auteurs se servent encore très peu de la dislocation. Elle n'apparaît que chez ceux qui s'efforcent de se rapprocher de la langue parlée (Perrault, Molière) et la fréquence de la dislocation, tout en restant faible, est plus importante dans les pièces de théâtre que dans les oeuvres en prose. On ne trouve que la dislocation du sujet pronominal et de l'objet nominal. Leurs segments sont soit en antéposition, soit en postposition ou bien en interposition. Le seul cas de dislocation composée que nous avons trouvé chez Molière, appartient à une proposition exprimée dans un français défiguré. Pourtant ce cas permet de supposer que la construction existait déjà dans le français parlé. Au 18^e siècle les types sont plus variés et leurs variantes plus nombreuses. La dislocation est également plus fréquente dans les oeuvres dramatiques. Pourtant c'est le livre de Diderot qui apporte avant tout l'enrichissement de types. Car dans les dialogues de son livre on trouve déjà dans le français correcte la dislocation composée et la dislocation double. Au 19^e siècle l'exploitation de la dislocation est inégale. Nous n'avons pas trouvé de types différents de ceux qui apparaissent dans les oeuvres du 18^e siècle, mais leurs variantes sont beaucoup plus riches et plus fréquentes. En général, la dislocation est plus exploitée dans les oeuvres en prose que dans les oeuvres dramatiques. A part les pièces mentionnées de Balzac, dans celles de Musset, Sardou, Labiche et Courteline la dislocation joue un rôle peu important. Même si dans les oeuvres en prose la fréquence de la dislocation n'est pas toujours aussi élevée que chez Tillier ou chez Le Roy, elle y est exploitée d'une façon plus intéressante. Ainsi, selon nous, une plus grande richesse de variantes de types reflète une plus forte pénétration du français parlé dans le français littéraire.

Si l'on cherche les raisons possibles de l'exploitation inégale de la dislocation chez les auteurs, il faut constater qu'on la trouve par exemple là où l'atmosphère du récit ou du dialogue est mouvementée, dans les dialogues c'est surtout là où le locuteur veut appuyer sur certain fait ou s'il parle dans un état d'émotion. Les récits à la première personne offrent à leurs auteurs la possibilité de bien profiter de la dislocation, surtout de l'antéposition du sujet pronominal (*moi, je*). Et les auteurs C. Tillier et Le Roy, nés tous les deux dans un milieu populaire et gardant toute leur vie des sympathies pour les gens du peuple, se servent avec abondance de la dislocation, surtout de celle du sujet pronominal, un des moyens favoris de la langue parlée.

Au 19^e siècle, les variantes, tout en étant devenues plus riches que dans les deux siècles précédents, n'atteignent pas encore la richesse de celles du 20^e siècle. Nous n'avons pas trouvé la dislocation de l'attribut, ni celle des compléments circonstanciels, types que nous avons relevés, quoique sporadiquement, dans les oeuvres du 20^e siècle. Pourtant la comparaison de l'exploitation entre le 17^e et le 19^e siècles permet de constater que les auteurs profitent de plus en plus de cet élément du français parlé, rendant ainsi la langue plus expressive et la phrase plus proche de l'expression orale.

TEXTES DÉPOUILLÉS

- B. Beaumarchais, *Le Barbier de Séville*. Théâtre. Berlin, A. Asher, sine.
- B. F. H. de Balzac, *Le Faiseur*. L'Avant-Scène, n° 524. Paris, 1973.
- B. M. H. de Balzac, *Mercadet*, Théâtre complet. T. II. Paris, Calmann-Lévy, sine.
- B. Ma. H. de Balzac, *La marâtre*. Théâtre complet.
- C. G. Courteline, *Boubouroche*. Paris, A. Fayard, 1900.
- D. Diderot, *Le neveu de Rameau*. Paris, A. Fayard, sine.
- Da. A. Daudet, *Lettres de mon moulin*. Paris, Nelson, 1935.
- L. E. Labiche et Ed. Martin, *Un chapeau de paille d'Italie*. Paris, Nelson — Lévy, sine.
- La Madame de La Fayette, *La princesse de Clèves*, New York, 1927.
- L. R. E. Le Roy, *Jacquou le Croquant*. Paris, Calmann — Lévy, 1948.
- M. Marivaux, *Le jeu de l'amour et du hasard*. Reichenberg, 1921.
- M. A. A. de Musset, *André del Sarto*. Oeuvres complètes. Paris—Bruxelles, Édition et Librairie, sine.
- M. C. A. de Musset, *Un caprice*. Oeuvres complètes.
- M. O. A. de Musset, *On ne badine pas avec l'amour*. Oeuvres complètes.
- M. M. Molière, *Le malade imaginaire*. Oeuvres complètes. T. VI. Paris, Ed. Nelson, sine.
- M. S. Molière, *Les Fourberies de Scapin*. Oeuvres complètes.
- P. Ch. Perault, *Contes des fées*. Paris, Librairie Gründ, sine.
- S. V. Sardou, *Madame Sans-Gêne*. Théâtre complet, T. IV. Paris, A. Michel, 1935.
- S. Ch. G. Sand, *François le Champi*. Oeuvres complètes. Paris, Bruxelles et Courtrai, Imprimerie J. Vermaert, sine.
- S. M. G. Sand, *Le marquis de Villemer*. Oeuvres complètes.
- T. C. Tillier, *Mon oncle Benjamin*. Strasbourg, Heitz, sine.
- Z. E. Zola, *Au bonheur des dames*. Moscou, 1956.

